

Direction des Pèlerinages Diocésains

Secrétariat général
9, rue des Lisses
64100 Bayonne



☎ 05 35 39 55 66 - ✉ pelerinages.diocesains@diocese64.org

C:\Users\Utilisateur\SynologyDrive\DOCUMENTS DIVERS\MUTUELLE ST CHRISTOPHE\SOUSCRIPTION CONTRAT ASSURANCE PELERINAGE FRANCE ou ETRANGER - MSC - def2020.docx

DEMANDE DE SOUSCRIPTION AU CONTRAT D'ASSURANCE PELERINAGE

Objet : souscription de l'assurance pèlerinage auprès du service



Madame, Monsieur, Monsieur l'abbé, Monsieur le Curé,


Vous organisez un pèlerinage **en France** ou à **l'étranger** et vous souhaitez souscrire l'assurance auprès du service des pèlerinages diocésains. Le contrat d'assurance est souscrit auprès de la Mutuelle Saint Christophe.

Vous trouverez dans ce dossier les éléments suivants :

- Information du contrat d'assurance : **page 2**
- Formulaire de demande de souscription au contrat d'assurance : **page 3**
- Tableau des garanties : **page 4**

Afin que nous puissions vous établir le contrat d'assurance, **merci de bien vouloir nous adresser les documents suivants :**

- **Formulaire de demande de souscription d'assurance de la page 3**
- **Liste des pèlerins (nom, prénom, date et lieu de naissance)**
- **Le programme complet de votre pèlerinage**

 Ces documents doivent être renvoyés par mail à pelerinages.diocesains@diocese64.org au **plus tard 15 jours** avant le début de votre pèlerinage. **En cas de déclaration tardive**, la mutuelle ne pourra pourvoir aux besoins d'assurance et d'assistance du pèlerinage. Une fois la déclaration effectuée, nous ne pourrons plus revenir dessus. (ajout de personne etc...)

Comptant sur votre collaboration et restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Monsieur le Curé, Monsieur l'abbé, en l'assurance de mes prières,



Abbé François de MESMAY,

Directeur des pèlerinages diocésains

Direction des Pèlerinages Diocésains

Secrétariat général
9, rue des Lisses
64100 Bayonne



☎ 05 35 39 55 66 - ✉ pelerinages.diocesains@diocese64.org

C:\Users\Utilisateur\SynologyDrive\DOCUMENTS DIVERS\MUTUELLE ST CHRISTOPHE\SOUSCRIPTION CONTRAT ASSURANCE PELERINAGE FRANCE ou ETRANGER - MSC - def2020.docx

INFORMATION DU CONTRAT DU PELERINAGE

Responsabilité civile

L'assurance responsabilité civile a pour but de couvrir les dommages, matériels ou corporels qui peuvent être causés à autrui dans le cadre de l'activité de pèlerinage. Les personnes assurées par le contrat sont toutes les personnes qui participent au pèlerinage : le personnel salarié ou bénévole y compris les médecins (à l'exception des médecins radiés et des retraités non-inscrits au tableau de l'ordre), les brancardiers... mais aussi les pèlerins eux-mêmes y compris les mineurs.

Matériel et bagages

Pour garantir le matériel de l'organisation des pèlerinages ainsi que les bagages des participants en cas de pertes, détériorations ou vols.

Individuelle accident

Cette garantie vise à indemniser les dommages corporels dont une personne peut être victime sans qu'un tiers en soit la cause. Dans le cadre de notre contrat, les personnels (salariés ou bénévoles) bénéficient de cette garantie : qu'ils soient personnels de santé, brancardiers, aides occasionnelles mais aussi médecins (à l'exception des médecins radiés et des retraités non-inscrits au tableau de l'ordre). De même, les pèlerins même mineurs bénéficient de la garantie individuelle accident dans le cadre de l'activité du pèlerinage.

Assistance

Il s'agit d'une des garanties essentielles du contrat pèlerinage qui, en cas de maladie ou d'accident, en France comme à l'étranger, va notamment intervenir pour organiser le transport du malade ou du blessé à l'hôpital et, le cas échéant, mettre en place un rapatriement sanitaire.

TARIF FRANCE

Tarif pour l'année 2020 : **0,64 €** X nombre jours X nombre de participant

TARIF ETRANGER (pays carte verte)

Tarif pour l'année 2020 : **1,09 €** X nombre jours X nombre de participant

Pays Carte verte : Albanie Allemagne Andorre Arym/Fyrom Autriche Belgique Biélorussie Bosnie-Herzégovine Bulgarie Chypre Croatie Danemark Espagne Estonie France Finlande Grèce Hongrie Irlande Islande Israël Italie Lettonie Lituanie Luxembourg Malte Maroc Moldavie Norvège Pays-Bas Pologne Portugal Roumanie Serbie-et Monténégro Slovénie Suède Suisse République-islamique d'Iran République-Slovaque République-Tchèque Royaume-Uni-de-Grande-Bretagne-et-Irlande-du-Nord Tunisie Turquie Ukraine

TARIF ETRANGER (autres pays)

Tarif pour l'année 2018 : **2,23 €** X nombre jours X nombre de participant

ASSURANCE ANNULATION uniquement sur l'étranger

Cotisation = 1,79 % du prix du pèlerinage x nombre de participants

soit [prix du pèlerinage x nombre de participants] x 0,0179 **(nous consulter impérativement)**

Direction des Pèlerinages Diocésains

Secrétariat général
9, rue des Lisses
64100 Bayonne



☎ 05 35 39 55 66 - ✉ pelerinages.diocesains@diocese64.org

C:\Users\Utilisateur\SynologyDrive\DOCUMENTS DIVERS\MUTUELLE ST CHRISTOPHE\SOUSCRIPTION CONTRAT ASSURANCE PELERINAGE FRANCE ou ETRANGER - MSC - def2020.docx

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SOUSCRIPTION AU CONTRAT D'ASSURANCE PELERINAGE

à renvoyer par e-mail le plus rapidement possible

Coordonnée du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Téléphone du responsable du groupe :

E-mail :

Le Pèlerinage

Lieu ou itinéraire du pèlerinage :

Date de départ (jj/mm/aaaa) :/...../.....

Date de retour (jj/mm/aaaa) :/...../.....

Nombre de jours : **(Les journées de départ et de retour comptent pour une seule journée)** =>

Nombre de participants :

	NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE DE JOURS**	COTISATION	SOUS-TOTAL
FRANCE X X	0,64€ =
ETRANGER PAYS CARTE VERTE* X X	1,09€ =
ETRANGER AUTRES PAYS X X	2,23€ =
GARANTIE FINANCIERE*** X X	0,40€ =
SOUS-TOTAL 1				
ASSURANCE ANNULATION <i>SUR L'ETRANGER UNIQUEMENT</i>	[prix du pèlerinage/pers. x nombre de participants] x 0,0175		
TOTAL			€

Veuillez adresser votre règlement à l'ordre de ***l'Association diocésaine Pèlerinage.***

*cf liste pays carte verte page 2

** Les journées de départ et de retour comptent pour une seule journée

*** Sont à rajouter 0,40 centimes par personne concernant la garantie financière souscrite auprès de notre courtier ATRADIUS.

Direction des Pèlerinages Diocésains

Secrétariat général
9, rue des Lisses
64100 Bayonne



☎ 05 35 39 55 66 - ✉ pelerinages.diocesains@diocese64.org

C:\Users\Utilisateur\SynologyDrive\DOCUMENTS DIVERS\MUTUELLE ST CHRISTOPHE\SOUSCRIPTION CONTRAT ASSURANCE PELERINAGE FRANCE ou ETRANGER - MSC - def2020.docx

TABLEAU DES GARANTIES

Responsabilité civile		
NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES par année d'assurance	FRANCHISES par sinistre
Tous dommages garantis sans pouvoir excéder pour :	15 000 000 €	
Les dommages corporels	15 000 000 € par sinistre	NEANT
Les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	2 500 000 € par sinistre	10 % des dommages Minimum : 80 € Maximum : 400 €
Faute inexcusable	2 000 000 € dont 1 000 000 € par sinistre	NEANT
Pollution et atteinte à l'environnement	750 000 €	10% des dommages Minimum : 400 € Maximum : 1 600 €
Les dommages immatériels non consécutifs	300 000 € par sinistre	10 % des dommages Minimum : 80 € Maximum : 400 €
Garantie dommages (pertes, vols, dégradations) • matériel de pèlerinage • bagages par participant	3 900 € par sinistre 460 € par sinistre	75 € 45 €
Défense	Inclus dans la garantie mise en jeu	Selon la franchise de la garantie mise en jeu
Recours	50 000 € par sinistre	Seuil d'intervention
RC Environnementale	35 000 €	1 500 €

NATURE DES GARANTIES	Capitaux par année d'assurance	FRANCHISES Par sinistre
Décès • Mineurs • Adultes	5 000 € 15 000 €	NEANT
Incapacité permanente	22 900 €	Franchise relative de 10%
Incapacité temporaire 365 jours au maximum	20 € par jour	3 jours d'incapacité temporaire
Traitement médical dont forfait hospitalier pour séjour supérieur à 7 jours	20 000 €	Franchise relative 7 jours d'hospitalisation
Soins et frais de prothèse • dentaires (par dent) • auditifs, orthopédiques • traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident	230 € 305 € 230 €	NEANT
Frais d'optique	155 €	NEANT
Frais de transport • 1er secours • pré-acheminement	61 € 305 €	NEANT
Frais de recherche et de secours	6 100 €	NEANT